



Réf. : C.L.3.2025

... Le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) présente ses compliments aux États Membres et aux Membres associés et a l'honneur de leur faire parvenir ci-joint le projet d'ordre du jour provisoire de la cent cinquante-septième session du Conseil exécutif, qui se tiendra du 28 au 29 mai 2025.

Toute proposition d'un État Membre ou d'un Membre associé tendant à inscrire un point à l'ordre du jour doit parvenir au Directeur général 12 semaines au plus tard après la diffusion du projet d'ordre du jour provisoire ou 10 semaines au moins avant l'ouverture de la session du Conseil, la première des deux dates correspondantes étant retenue. Les propositions devront donc parvenir au Directeur général au plus tard le 19 mars 2025.

Le Directeur général appelle l'attention des États Membres et des Membres associés sur le fait que, conformément à l'article 9 du Règlement intérieur du Conseil exécutif, toute proposition tendant à inscrire un point à l'ordre du jour **sera accompagnée d'un mémorandum explicatif**.¹

Dès réception des propositions, le Directeur général établira l'ordre du jour provisoire après consultation des membres du Bureau du Conseil. L'ordre du jour provisoire sera annoté et l'on expliquera le cas échéant les recommandations en faveur du renvoi ou de l'exclusion de certaines des propositions. Cet ordre du jour provisoire annoté sera envoyé aux États Membres avec la lettre de convocation au plus tard huit semaines avant l'ouverture de la cent cinquante-septième session du Conseil exécutif.

Le Directeur général saisit cette occasion pour renouveler aux États Membres et aux Membres associés les assurances de sa très haute considération.

Genève, le 7 mars 2025

¹ https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/EB156/EB_explanatory-memorandum-fr.pdf.

... PIÈCE JOINTE (1)



Genève, 28 et 29 mai 2025

EB157/1 (projet)

7 March 2025

Projet d'ordre du jour provisoire

- 1. Élection de la présidente ou du président, des vice-présidentes et vice-présidents et de la rapporteuse ou du rapporteur**
- 2. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Résultats de la Soixante-Dix-Huitième Assemblée mondiale de la Santé**
- 4. Rapport du Comité du programme, du budget et de l'administration du Conseil exécutif**
- 5. Rapport de la Commission permanente de prévention, de préparation et de riposte en cas d'urgence sanitaire**

Pilier 4 : Une OMS plus efficace et efficiente apportant un meilleur soutien aux pays

- 6. Questions relatives à la gestion, à la gouvernance et aux finances**
 - 6.1. Évaluation : rapport annuel
 - 6.2. Réforme de la gouvernance
 - Améliorer l'efficacité des organes directeurs de l'OMS : mise en œuvre du mandat discrétionnaire sur le report des points de l'ordre du jour (décision EB154(3) (2024))
 - Questions soulevées par le Groupe de travail des États Membres à fonctionnement souple sur le renforcement de la gouvernance budgétaire, programmatique et financière de l'OMS : résultats du questionnaire sur la préparation des projets de résolution et de décision (décision EB153(2) (2023))
 - Propositions en vue d'améliorer l'efficacité des organes directeurs
 - 6.3. Processus de désignation et de nomination des Directrices régionales et Directeurs régionaux (décision EB154(14) (2024))
 - 6.4. Partenariats hébergés
 - Propositions relatives à l'hébergement de partenariats formels par l'OMS [s'il y a lieu]
 - Rapport sur les partenariats hébergés
 - Examen des partenariats hébergés

6.5. Comités du Conseil exécutif : sièges à pourvoir

6.6. Composition du Comité consultatif indépendant d'experts de la surveillance [s'il y a lieu]

6.7. Amendements au Règlement financier et aux Règles de gestion financière [s'il y a lieu]

7. Questions relatives au personnel

7.1. Nomination de la Directrice régionale ou du Directeur régional pour l'Afrique

7.2. Déclaration de la représentante ou du représentant des associations du personnel de l'OMS

7.3. Amendements au Statut du personnel et au Règlement du personnel [s'il y a lieu]

8. Questions soumises pour information : rapport sur les réunions de comités d'expertes et d'experts et de groupes d'étude

9. Prochaines sessions du Conseil exécutif et de l'Assemblée de la Santé

10. Clôture de la session
